



Conseil économique et social

Distr. générale
14 septembre 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

Deuxième réunion

Genève, 3 et 4 décembre 2009

Ordre du jour provisoire de la deuxième réunion*

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le 3 décembre 2009 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Dialogue d'orientation sur les conséquences de la crise économique actuelle sur les partenariats public-privé.
3. Examen des travaux accomplis par le Réseau international d'experts des partenariats public-privé.
4. Rapport du Conseil consultatif du secteur des entreprises.
5. Mise en œuvre du programme de travail de l'Équipe de spécialistes:
 - a) Activités de renforcement des capacités;
 - b) Préparatifs de la mallette d'information concernant la manière d'établir des partenariats public-privé;

* Les membres des délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations sont tenus de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/ie/welcome/dc/regfe.pdf> et de le faire parvenir au secrétariat soit par courrier électronique (ppp@unece.org), soit par télécopie (+41 22 917 0178). Il leur faut, avant la réunion (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève), se présenter muni d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG situé au portail de Pregny, 8-14 avenue de la Paix, pour se faire délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté pour accéder au Palais des Nations, les participants peuvent se mettre en rapport avec le secrétariat (ppp@unece.org ou +41 22 917 2663). Les membres des délégations pourront obtenir un complément d'information sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/ceci/addinf.html>.

- c) Recommandations de la réunion de promotion des activités de renforcement des capacités dans le domaine des partenariats public-privé (Londres, 14 septembre 2009) concernant la création éventuelle d'un centre international pour les PPP sous les auspices de la CEE.
6. Questions diverses:
- a) Date de la prochaine réunion.

II. Annotations

Point 1 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour

1. L'Équipe de spécialistes devrait adopter l'ordre du jour de sa deuxième réunion.

Point 2 de l'ordre du jour Dialogue d'orientation sur les conséquences de la crise économique actuelle sur les partenariats public-privé

2. Ce débat de fond devrait prendre la forme d'un séminaire de politiques générales auquel participeront des décideurs, ainsi que des représentants des milieux d'affaires, d'organisations internationales et du monde universitaire. Il offrira à des parties prenantes venant d'horizon très divers l'occasion de participer aux discussions et de présenter leurs points de vue au sujet des questions examinées.
3. Les discussions s'articuleront autour d'un certain nombre de domaines thématiques et d'exposés, qui laisseront aux participants le temps de dialoguer. Les sujets qui seront traités seront liés à l'impact de la crise sur les activités futures de renforcement des capacités ainsi que sur les aspects quotidiens de la mise en œuvre des politiques de partenariats public-privé (PPP). Afin d'orienter les débats, le secrétariat présentera un document informel sur cette question, établi à partir des réponses au questionnaire reçues par l'Équipe de spécialistes.

Point 3 de l'ordre du jour Examen des travaux accomplis par le Réseau international d'experts des partenariats public-privé

4. Le Président présentera les résultats des travaux réalisés depuis la première réunion. Les membres de l'Équipe de spécialistes auront la possibilité de faire part de leurs observations ainsi que de présenter les activités menées au niveau national et au niveau international et de soumettre des propositions de coopération.
5. Les membres de l'Équipe de spécialistes seront notamment invités à présenter de nouvelles initiatives nationales et régionales, telles que la création d'un réseau d'experts des PPP pour l'Europe du Sud-Est.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil consultatif du secteur des entreprises

6. Le Président (ou un représentant) du Conseil consultatif du secteur des entreprises fera le point des activités du Conseil en 2009, y compris des résultats de la réunion consultative avec le Gouvernement de la République du Kazakhstan (ECE/CECI/2009/3), ainsi que des missions consultatives prévues pour 2010.

Point 5 de l'ordre du jour

Mise en œuvre du programme de travail de l'Équipe de spécialistes

7. L'Équipe de spécialistes examinera les progrès réalisés s'agissant de son programme de travail en 2008 et 2009 et formulera des suggestions de modifications s'il y a lieu.

a) Activités de renforcement des capacités

8. Le Président fera rapport, avec l'aide du secrétariat, sur les activités de renforcement des capacités organisées en 2008 et 2009. L'Équipe de spécialistes sera invitée à faire part de ses observations et, s'il y a lieu, à proposer des idées d'activités futures.

b) Préparatifs d'une mallette d'information concernant la manière d'établir des partenariats public-privé

9. Le Président fera rapport sur l'élaboration de la mallette d'information, y compris des résultats des réunions d'experts tenues à Anvers (6 et 7 juin 2008) et à Londres (14 mai 2009). Les experts qui ont préparé les divers modules seront invités à présenter les résultats de leurs travaux et à faire part des enseignements tirés.

10. L'Équipe de spécialistes devrait examiner les résultats de ces travaux et prendre des décisions quant à la façon de finaliser la mallette d'information, de mettre en place un mécanisme de suivi et de faciliter l'utilisation de la mallette pour la formation ainsi que pour la facilitation de la gestion des projets de PPP au niveau national comme au niveau sous-régional.

c) Recommandations de la réunion de promotion des activités de renforcement des capacités dans le domaine des PPP (Londres, 14 septembre 2009) concernant la création éventuelle d'un centre international pour les PPP sous les auspices de la CEE

11. Dans le cadre des préparatifs de la réunion susmentionnée, qui se tiendra à Londres le 14 septembre 2009, un certain nombre d'experts ont proposé de créer, sous les auspices de la CEE, un centre international pour les PPP qui pourrait aider les gouvernements à élaborer leurs programmes dans ce domaine. Ce centre pourrait également disposer d'installations de recherche et développement. Il pourrait offrir une plate-forme qui permettrait au secteur privé de contribuer au renforcement des capacités dans le domaine des PPP et permettrait d'assurer la coordination et la coopération entre secteur privé et secteur public.

12. En fonction des recommandations qui seront adoptées lors de la réunion de Londres, l'Équipe de spécialistes sera invitée à étudier la possibilité de créer un tel centre ainsi que d'autres questions connexes telles que le financement, les critères de sélection des pays qui bénéficieront de l'attention du centre au cours des deux premières années d'opération, les modalités d'organisation et les questions de gouvernance. Un document thématique a été consacré à cette question (ECE/CECI/PPP/2009/3).

Point 6 de l'ordre du jour
Questions diverses

a) Dates de la prochaine réunion

13. Le secrétariat propose d'organiser la troisième réunion de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé les 28 et 29 octobre 2010. L'Équipe se prononcera sur ces dates.

14. Les experts qui souhaitent proposer d'autres questions à examiner au titre de ce point sont priés d'en informer le secrétariat aussitôt que possible.

Annexe

Calendrier provisoire

Jeudi 3 décembre 2009

- | | |
|-----------------|---|
| 10 h 00-10 h 15 | Point 1
Adoption de l'ordre du jour |
| 10 h 15-13 h 00 | Point 2
Dialogue d'orientation sur les conséquences de la crise économique actuelle sur les PPP |
| 13 h 00-15 h 00 | Pause déjeuner |
| 15 h 00-16 h 30 | Point 2
Dialogue d'orientation sur les conséquences de la crise économique actuelle sur les PPP (<i>suite</i>) |
| 16 h 30-17 h 30 | Point 3
Examen des travaux du Réseau international d'experts des PPP |
| 17 h 30-18 h 00 | Point 4
Rapport du Conseil consultatif du secteur des entreprises |

Vendredi 4 décembre 2009

- | | |
|-----------------|---|
| 10 h 00-13 h 00 | Point 5
Mise en œuvre du programme de travail de l'Équipe de spécialistes |
| 13 h 00-15 h 00 | Pause déjeuner |
| 15 h 00-17 h 30 | Point 5
Mise en œuvre du programme de travail de l'Équipe de spécialistes (<i>suite</i>) |
| 17 h 30-18 h 00 | Point 6
Questions diverses |
-